



Courrier déposé en Mairie de Montesson

Aux bons soins de Monsieur Jean-François BEL,
Président du SIEP, Maire de Montesson.

Destinataires :

Madame Françoise BRONDANI Carrières-sur-Seine
Monsieur Christian MUREZ – Chatou
Monsieur Jean-Roger DAVIN - Croissy-sur-Seine
Monsieur Alexandre JOLY - Houilles
Monsieur Jean-François BEL - Montesson
Monsieur Alain GOURNAC - Le Pecq
Monsieur Pierre FOND - Sartrouville
Monsieur Alain-Marie FOY - Le Vésinet

Montesson, le 2 janvier 2002

Objet : Urbanisation des Terres Blanches
Concertation du public du 3 décembre 2001 au 5 janvier 2002

Madame, Messieurs,

A l'issue de l'élaboration du schéma directeur de la Boucle de Montesson, vous avez souhaité poursuivre une réflexion sur le devenir plus particulier de la Plaine de Montesson dans le cadre d'un schéma de secteur.

Nous vous avons adressé par courrier du 12 décembre 2001, une étude prospective à long terme, 3 documents d'analyse comportant nos observations, ainsi que le double du courrier que nous avons adressé le 26 novembre à Monsieur le sous-préfet sur l'état d'avancement du schéma départemental (application de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000)

Nous avons pris connaissance de l'exposition en Mairie de Montesson, comprenant 8 panneaux intitulés :

- La concertation
- Les coulées vertes
- L'élaboration du projet
- Mixité sociale et fonctionnelle
- Le périmètre d'études
- « 3 photos »
- Le site et son environnement
- La zone NA1h

Nous attirons votre attention sur la proximité de la zone que nous suggérons d'utiliser en zone d'activité. Sa desserte routière a été proposée comme suit :

« Nous suggérons donc de reporter la liaison entre le futur boulevard urbain et la RD 121 en doublant l'autoroute A14 par la voie de raccordement. Ce doublage aurait pour mérite principal de cumuler les nuisances sur le même trajet, et donc d'épargner une partie du parc. »

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998

- Siège social : 21, avenue Auber 78360 Montesson
- contact@qvlb-montesson.asso.fr
- <http://www.qvlb-montesson.asso.fr>
- tél : 01 39 13 10 55
- Page :1/2

Il peut s'effectuer de deux manières, soit en reportant la déviation d'un seul côté de l'A 14 :
- Du côté du parc, elle servirait de desserte au parc et elle permettrait d'y pénétrer facilement
- Du côté opposé, la déviation desservirait les activités qui pourraient se développer le long de l'A14,
soit en installant des voies à sens unique de chaque côté de l'A14, avec des franchissements fréquents,
franchissements qui utiliseraient les voies existantes et éventuellement quelques voies complémentaires à créer.

Dans le schéma proposé le boulevard urbain devrait se prolonger jusqu'à la RD 311, si possible sous la même forme. (extrait de notre document : Elaboration du schéma de secteur de la plaine de Montesson..Concertation du public du 12 novembre au 14 décembre 2001- Etude prospective).

Nous attirons également votre attention sur la proximité de la plate-forme de traitement des déchets végétaux, qui à ce jour n'a pas supprimé les nuisances olfactives.

Le 18 novembre 1996, nous avons écrit à Monsieur Paul CORNU, Commissaire enquêteur, pour signaler « les odeurs émises par ce type de plate-forme ». Notre avis défavorable était assorti d'une demande afin que la municipalité puisse faire fermer l'installation en cas d'émission de nuisances.

Cette installation s'est développée, au delà des limites initiales, et traite les déchets végétaux de plusieurs villes. Son exploitation génère des odeurs, qui selon les vents dominants indisposent les habitants des 3 quartiers de Montesson.

Des améliorations techniques ont été expérimentées, mais faute de résultats probants, de nouvelles techniques sont en cours d'installation. Nous reconnaissons les efforts faits par la direction pour éliminer ces odeurs, mais dans l'immédiat, elles persistent.

Nous sommes disponibles pour expliciter nos suggestions et souhaitons poursuivre notre collaboration pour l'élaboration du schéma de secteur de la plaine de Montesson.

Nous vous prions de croire, Madame, Messieurs, à notre profond respect.

Jacques PERDEREAU
Vice président

Michel ANGERARD
Président